

Procès Verbal de réunion Conseil Syndical du mardi 16 janvier 2018

Date de convocation : 10/01/2018

Lieu de la réunion : ancienne poste, les
Hottes Est-74440 Verchaix

Nombre de membres en exercice : 8

Nombre de membres présents : 6

Nombre de votes exprimés : 6

L'an deux mil dix-huit, le mardi seize janvier, le Syndicat de la Vallée du Haut Giffre, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la Présidence de Monsieur Xavier CHASSANG, Président ;

Présents : BARGAIN Claude, CHASSANG Xavier, DENAMBRIDE François-Marie, MOGENIER Guillaume, NASSIVERA Nadia, ROUGE Laurent

Secrétaire de séance : DENAMBRIDE François-Marie

Monsieur le Président demande à l'assemblée si des remarques sont à apporter concernant le dernier compte-rendu de réunion. Aucune remarque n'étant formulée, le procès-verbal de la réunion du 18 décembre 2017 est approuvé à l'unanimité.

1. RESTES A REALISER 2017

Monsieur le Président présente à l'assemblée l'état des Restes à réaliser de l'exercice 2017 :

compte		
2158	Autres matériels et outillage	
	<i>MBS ADIC : 200 jalons et 1 banderole</i>	375.60 €
	<i>REVUZ PUBLICITE : balisage ski de fond</i>	428.40 €
	<i>FL PRINT : Voiles et Akilux Hivernales</i>	1 454.52 €
	<i>GARAGE BUSATO : luge de transport secours</i>	1 375.40 €
2181	Installations générales	
	<i>GRANGER QUINCAILL : four micro-ondes supplémentaire</i>	81.79 €
2182	matériel de transport	
	<i>KASSBOHRER : Dameuse PB100</i>	186 240.00 €
204132	Département : bâtiments, installations...	
	<i>CD74 : Travaux RD Joux Plane solde tranche I</i>	33 500.00 €
	total	223 455.71 €

Le Conseil Syndical, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- *Valide l'état des restes à réaliser 2017,*
- *Autorise le Président à régler les restes à réaliser 2017 avant le vote du budget 2018.*

2. INVESTISSEMENTS A ENGAGER AVANT LE VOTE DU BP 2018

Monsieur le Président présente à l'assemblée les investissements à mandater et qui devront être pris en compte dans le budget 2018 :

- Installation d'élargisseur des ailes du quad pour le damage : 447,76€ TTC
- Remplacement de l'antenne du relais radio des Saix : 931,66€ TTC

Le Conseil Syndical, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- *Valide cette liste d'investissements*
- *S'engage à inscrire les sommes de 447,76€ et 931,66€ au Budget Primitif 2018*
- *Autorise le Président à régler ces dépenses avant le vote du budget*

3. ACHAT D'UN PICK-UP POUR REMPLACER LE VEHICULE ACCIDENTE

Monsieur le Président expose à l'assemblée qu'il est nécessaire d'acheter un véhicule après l'accident qui a endommagé le pick-up du syndicat, celui-ci ayant été classé irréparable par l'expert.

Monsieur le Président expose les différentes propositions émanant de Cavagnoud automobiles, Balleydier 4X4 et Mont-Blanc automobiles.

Après avoir étudié ces propositions, Le Conseil Syndical, à l'unanimité,

- *décide de retenir l'offre de Mont-Blanc automobiles pour l'achat d'un Mitsubishi L200 Club Cab 2 portes au tarif de 25 300€ TTC*
- *s'engage à inscrire la somme au BP 2018*
- *Autorise le Président à régler cette dépense avant le vote du budget*

4. POINT SUR LE DEBUT DE SAISON

Monsieur le Président fait un point sur la période des vacances de Noël. Les activités nordiques ont dû faire face à de nombreuses difficultés, liées notamment aux conditions météo et au passage de la tempête Eleanor, chutes d'arbres, glissements de terrain, débordements de torrents, autant d'éléments qui ont sévèrement impacté les pistes de ski.

A ce jour, les gros travaux de remise en état sont terminés, il reste cependant quelques arbres sur la liaison Samoëns-Sixt et d'autres beaucoup plus nombreux sur le secteur des Bois de l'Ételley.

Concernant les recettes, la période de Noël s'établit comme suit :

	nombre de forfaits vendus			comparatif 2017/18 ± / moy
	moyenne (de 2008 à 2017)	saison 2016/17 17 déc au 1 janv	saison 2017/18 9 déc au 6 janv	
cartes saison	122	87	220	+ 81%
cartes hebdo	31	0	29	-7%
cartes journées	867	1006	828	-5%
Recettes fond	14 603.88 €	11 666.00 €	24 168.00 €	+ 65%
Recettes locations	1 382.80 €	4 793.00 €	230.00 €	-83%
Total recettes	15 986.68 €	16 459.00 €	24 398.00 €	+ 53%

5. DEMANDE DE DISPONIBILITE DE MME COFFY

Monsieur le Président donne lecture à l'assemblée du courrier de Mme Florence Coffy, souhaitant une mise en disponibilité du 1^{er} juin au 30 septembre 2018, pour convenances personnelles.

La disponibilité étant de 4 mois, l'absence de l'agent serait de 5 mois compte-tenu des congés annuels et des RTT de fin d'hiver.

Après avoir entendu le Président, le Conseil Syndical, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- *Accepte la demande de disponibilité*

En conséquence, Monsieur le Président expose à l'assemblée qu'un courrier a été adressé au service interim du CDG afin de recruter un agent pour remplacer Mme Coffy. Une période de transition de 15 jours nous semble nécessaire, ce qui porte la période de recrutement du 16 avril au 30 septembre 2018.

Le Conseil Syndical, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- *Valide le besoin de remplacement de Madame Coffy*

La séance est levée à 19h15

Le Président, Xavier CHASSANG

